

Conditions de livraison et de paiement de Zimmer Dental SAS (société du groupe ZimVie)_Produits AccuraMesh™ / AccuraPlate™-

1. Dispositions générales

- 1.1 Les conditions générales suivantes s'appliquent à toutes nos offres actuelles et futures ainsi qu'aux contrats conclus avec nous. Les conditions commerciales et d'achat divergentes et contraires du client ne sont pas acceptées, sauf si nous les autorisons par écrit.
- 1.2 Les présentes conditions générales s'appliquent à la conception et à la fabrication de produits Accura personnalisés (le « Produit ») selon le cahier des charges envoyé par le Client.

2. Établissement et contenu du contrat

- 2.1 Un contrat existe lorsqu'un fichier DICOM est téléchargé par le Client, comme mentionné dans l'article 3.1, et que les présentes Conditions générales sont acceptées. Nos offres sont susceptibles d'être modifiées et sont non contraignantes, sauf mention expresse contraire.
- 2.2 La Conception et la Fabrication du Produit seront effectuées conformément au cahier des charges envoyé par le Client en téléchargeant un fichier DICOM contenant toutes les informations nécessaires à la conception du produit.

3. Obligations du Client

- 3.1. Le Client doit fournir toutes les spécifications nécessaires en téléchargeant le fichier DICOM sur cuztomgraft.zimvie.com pour la conception du Produit (le « Cahier des charges »).
- 3.2. Le Client recevra le projet de conception du Produit (la « Conception ») par ZimVie via l'adresse électronique AccuraMesh@ZimVie.com, AccuraPlate@zimvie.com et enverra son approbation en adressant le « Formulaire de vérification de la Conception » signé à notre Service client dans les 15 jours suivant la réception de la Conception.
- 3.3. Dès réception du Formulaire de vérification de la Conception signé, notre Service client commandera la fabrication du Produit selon la Conception approuvée.
- 3.4. Lors de la réception de la Conception, si le client ne passe pas la commande et annule le service, des frais de 75 euros seront appliqués.

4. Prix et conditions générales de paiement

- 4.1. Nos prix sont exprimés en Euros. Les taxes de vente et les frais d'emballage, d'assurance et de transport sont en sus.
- 4.2. Le prix convenu entre les parties est celui indiqué dans la confirmation de commande ou, dans le cas où le produit a été livré sans confirmation de commande, celui indiqué dans le bon de livraison.
- 4.3. Tous les prix sont basés sur des facteurs de coût au moment de la commande ou de la confirmation de la commande. Si des augmentations imprévisibles des coûts de la main-d'œuvre ou des coûts des matériaux surviennent après la date de passation ou de confirmation de la commande, et si ces augmentations entraînent une hausse de nos prix ou de nos coûts d'approvisionnement, de sorte que l'exécution de la commande est excessivement onéreuse, nous sommes alors en droit d'ajuster nos prix en fonction des augmentations de coûts. Nous vous en informerons.

4.4. La disposition relative à l'ajustement du prix, énoncée dans l'article 4.3, ne s'applique pas si le prix a été explicitement identifié comme un prix fixe non révisable.

4.5. Sauf accord contraire avec le client, les factures sont dues et payables dans les 60 jours à compter de la date de la facture. Aucune remise sur les nouvelles factures n'est possible tant que les anciennes factures n'ont pas encore été réglées ou n'ont pas été réglées intégralement.

4.6. Lorsque le paiement n'est pas effectué dans le délai convenu, ou s'il existe des circonstances qui confirment l'incapacité du client à payer les factures à temps, nous sommes en droit d'exécuter les commandes en cours uniquement contre paiement anticipé, ou d'en subordonner l'exécution à la remise d'une garantie.

4.7. En cas de défaut de paiement par le client, nous pouvons facturer des intérêts de retard sur les sommes en souffrance, au taux légal applicable que nous sommes en droit de réclamer pour les retards de paiement sur une base journalière jusqu'à réception du paiement

4.8. Le client ne peut déduire de nos créances que des créances non contestées ou reconnues légalement.

5. Livraison ; expédition

5.1. Les délais de livraison sont régis par les accords conclus au cas par cas. Un délai de livraison a été respecté si l'envoi est remis au transporteur ou si l'état de préparation de l'envoi a été établi et signalé.

5.2. Les événements imprévisibles et inévitables, qui échappent à notre contrôle et à notre sphère d'influence et dont nous ne sommes pas responsables, tels que les cas de force majeure, ruptures de stock dues à une inspection des autorités sanitaires ou au rappel de produits, et autres événements ou causes similaires, nous libèrent de notre obligation d'exécuter le contrat dans les délais convenus, dans la mesure où ces obstacles continuent d'exister. En ce qui concerne les produits que nous ne fabriquons pas nous-mêmes, notre obligation de livraison est subordonnée à notre bonne réception, dans les délais impartis de ces produits provenant de nos fournisseurs. Nous informerons immédiatement le client de tout obstacle conformément au présent article 5.2.

5.3. Nous sommes autorisés à effectuer des livraisons partielles dans la mesure où les produits couverts par la commande ne sont pas immédiatement disponibles.

5.4. En cas de retard dans la réception par le client des produits, et dans la mesure où le client en est responsable, nous sommes en droit de demander une indemnisation pour les dommages qui nous ont été causés, y compris tous frais supplémentaires raisonnables.

5.5. Sauf accord contraire entre les parties, (i) nous livrons les produits au client dans ses locaux, en organisant le transport et en supportant les risques sur les produits jusqu'à leur livraison au client, et (ii) le client a la charge des frais de transport.

5.6. Dans le cas de produits fabriqués par des tiers, les produits peuvent être livrés directement au client par le fabricant tiers, sauf accord contraire.

6. Réserve de propriété

6.1. Nous conservons la propriété des produits que nous fournissons jusqu'à ce que nous en ayons reçu le prix d'achat total.

7. Conditions de retour

7.1. Les produits sont des dispositifs médicaux fabriqués sur mesure selon le Cahier des charges précis du Client. Une fois fabriqué, le Produit est uniquement adapté à votre utilisation et ne peut donc être annulé ou

retourné, sauf s'il est défectueux ou s'il n'est pas fabriqué conformément au Cahier des charges.

7.2. Si un Cahier des charges incorrect a été remis par le Client, nous ne pouvons pas accorder de remboursement. Dans tous les cas, nous nous efforcerons de travailler avec le Client pour tenter de trouver une solution satisfaisante au problème.

7.3. Dans le cas où les produits doivent nous être retournés en raison d'une erreur de notre part dans la préparation et/ou la livraison, nous supporterons les coûts et les risques liés au retour des produits. Dans ces cas, nous devons autoriser et organiser l'enlèvement des produits.

8. Garantie

8.1. Les produits seront couverts par la garantie standard, qui sera assurée par le fabricant des Produits ou ZimVie selon le cas, (la « Garantie »).

9. Responsabilité

9.1. Nous ne serons responsables que, en conséquence d'une violation contractuelle, d'un délit ou autrement, de ce qui suit : (a) les dommages directs causés par une violation imputable et négligente d'une obligation contractuelle importante, mais uniquement à hauteur du montant de la valeur de la facture du produit concerné qui a donné lieu à la responsabilité ; (b) tout dommage ou perte dans la mesure où celui-ci est causé par notre négligence délibérée ou volontaire ; (c) toute responsabilité qui ne peut être exclue en vertu d'une loi d'application obligatoire (en particulier les lois sur la responsabilité du fait des produits) et (d) les préjudices corporels causés par notre faute.

9.2. Nous déclinons toute autre responsabilité. En particulier, nous ne sommes pas responsables des dommages indirects qui comprennent, sans s'y limiter (i) toute perte de profits, de revenus, d'économies anticipées ou de données ou (ii) toute perte indirecte qui ne résulte pas directement d'un événement à l'origine du dommage.

9.3. De même, nous déclinons toute responsabilité pour les dommages résultant de la mauvaise utilisation de nos produits ou de l'association de nos produits avec des composants tiers si les instructions d'utilisation et les références à nos instructions et manuels d'utilisation sont ignorées lors de l'utilisation et de l'association. Cela s'applique en particulier si nos produits sont associés avec des composants de fournisseurs tiers que nous n'avons pas certifiés à cette fin.

9.4. Poiché i prodotti sono destinati all'uso da parte del cliente, ZimVie declina ogni responsabilità derivante dalla rivendita dei prodotti da parte del cliente.

9.5. I prodotti sono destinati all'uso da parte del Cliente. Inoltre, il Cliente riconosce e accetta che (i) la distribuzione e la rivendita dei prodotti è un'attività regolamentata e, in quanto tale, la distribuzione e la commercializzazione dei prodotti è soggetta ad autorizzazione da parte di ZimVie (ii) il Cliente non può legittimamente rivendere i prodotti a meno che non sia in possesso di un'autorizzazione da parte di ZimVie.

9.6. In caso di rivendita non autorizzata dei nostri prodotti, ci riserviamo il diritto di intraprendere qualsiasi azione ritenuta necessaria per il risarcimento dei danni causati a noi, compreso il diritto di annullare qualsiasi ordine e di interrompere la vendita dei nostri prodotti al Cliente non conforme. Decliniamo completamente qualsiasi responsabilità derivante dalla rivendita dei nostri prodotti.

10. Dispositions finales

10.1. Si une disposition du contrat est ou devient nulle, la validité des autres dispositions du contrat n'est pas affectée.

10.2. Le contrat est régi par les lois de France, à

l'exclusion expresse de ses règles de conflit de lois et de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.

- 10.3. Les cours et tribunaux de la ville de Paris, France, sont compétents pour résoudre tout litige ou contentieux lié au contrat conclu entre nous et le client. À notre discrétion, le client peut également être poursuivi devant les Cours et Tribunaux de son domicile.
- 10.4. Si, dans le cadre de l'exécution du présent contrat, le client prend conscience d'un comportement de sa part ou de la part de tout autre employé qui enfreint ou risque d'enfreindre une loi ou réglementation en vigueur, il devra en avertir ZimVie sans délai via le site Web dédié à la conformité www.zimvie.com/speakup, qui est l'outil de communication mis en œuvre par ZimVie à l'échelle mondiale.